

---

## L'ENFANT DANS LA FAMILLE SÉNÉGALAISE : ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

**Samba DIOUF<sup>1</sup>,**

[samba23.diouf@ucad.edu.sn](mailto:samba23.diouf@ucad.edu.sn) / [bathie78@yahoo.fr](mailto:bathie78@yahoo.fr)

**Priska MANGA<sup>2</sup>**

[priskamanga@gmail.com](mailto:priskamanga@gmail.com)

&

**El Hadji Papa Abdourahim SY<sup>3</sup>**

[aladjipapa@gmail.com](mailto:aladjipapa@gmail.com)

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar

**Résumé :** Généralement, la famille est l'unité sociale de base au sein de laquelle sont transmises aux jeunes membres de la société les normes et les valeurs, les croyances et la connaissance, ainsi que les compétences utiles au quotidien. Elle est également l'unité économique de base qui apporte les chances de survie aux nourrissons et aux enfants. Enfin, elle est l'unité où s'effectuent la reproduction et la continuité biologique. Au Sénégal la famille reste un cercle de membres bien plus large que ce que le mot signifie dans son usage occidental. Traditionnellement, la famille comprend les parents, les enfants, les grands-parents, les oncles et tantes, les frères et sœurs, tous pouvant avoir leurs propres enfants et d'autres personnes à charge. Avec la modernité, on assiste à la nucléarisation de la famille. Ce qui implique de nouveaux modes de transmissions des valeurs et coutumes. D'où, la pertinence de voir les modes de socialisation des enfants au sein de la famille, mais aussi à l'école où l'enfant acquiert un apprentissage d'une autre langue.

**Abstract:** The family is the basic social unit from which young members of society are transmitted values, beliefs and as well as skills useful in everyday life. It is also the basic economic environment necessary for the growth of infants and children. Finally, the family is the primary biological environment where reproduction and biological continuity take place. In Senegal, lack of development and social change can be traced back to the family. Indeed, it is

---

<sup>1</sup> Enseignant chercheur, Université Cheikh Anta DIOP, FLSH, Département de Sociologie

<sup>2</sup> Enseignante chercheur, Université Cheikh Anta DIOP, FLSH, Département de Sociologie

<sup>3</sup> Enseignant vacataire, Université Cheikh Anta DIOP, FLSH, Département de Sociologie

mainly the family that suffers from poor housing conditions, poor state of health, lack of drinking water, nutritional deficiency, unemployment, etc. Moreover, the concept of “family” is broad as it includes parents, children, grandparents, uncles and aunts, brothers and sisters, all of whom may have their own children and other dependents. However, with modernity, there is a tendency to have nuclear family systems which implies new modes of transmission of values and customs. In this regard, this paper examines the new types of socialization of children within the family and within the school system where a new language is learned.

**Mots-clés :** famille, enfant, socialisation, tradition, modernité.

**Keywords :** family, child, socialization, tradition, modernity.

## I. Contexte et problématique

La famille sénégalaise a été et demeure encore aujourd'hui le facteur de socialisation le plus important, car elle façonne l'enfant dès son plus jeune âge et son avenir est en grande partie tributaire des conditions socioéconomiques de la famille<sup>4</sup>. Il est difficile de donner un sens précis au mot *famille*. Ce terme recouvre à la fois des institutions juridiques très diverses et des données biologiques. La famille désigne le groupement de ceux qui sont liés par une parenté biologique. Au Sénégal comme partout en Afrique, le système de la famille étendue est le plus fréquent, dans les conditions de l'habitat traditionnel, tout au moins, et le repli de la famille élémentaire n'est pas encouragé par les usages anciens. Refuge permanent et éternel, la famille est toujours présente. D'ailleurs, en situation migratoire, les sénégalais se regroupent autour d'un aîné qui joue le rôle d'arbitre, d'organisateur de la communauté. Les migrants recréent en somme une famille librement choisie. En cas de vacance, pour voyage ou mort, le groupe familial se retrouve toujours vivant, car la famille a tôt fait de transmettre à un autre membre de la famille les mêmes statuts et rôles qu'assumaient les membres absents, ce qui d'un point de vue anthropologique s'analyse en quelque sorte comme les « équivalents ou substituts fonctionnels » (B. Malinowski). En d'autres termes, dans la tradition, l'individu est toujours sous tutelle. En fait, le seul personnage disposant en principe de la personnalité juridique totale est le chef de famille. Les autres, même les chefs de ménage, sont en général subordonnés : la responsabilité leur est simplement déléguée. Au sein des familles, le communautarisme est manifeste dans les modes de vie. Ainsi, dans les traditions *mandingue, fulbé et wolof* tous les hommes mangent ensemble. Parfois la cuisine est commune entre la parentèle. L'enfant même est socialisé : chaque foyer de la famille le recevra volontiers, le nourrira, s'occupera de son éducation.<sup>5</sup> L'individu ne peut profiter d'une intimité quelconque.

En milieu rural, l'hospitalité est légendaire et fait partie des civilités importantes qu'on accorde à tout individu étranger. La nourriture est obtenue grâce aux travaux des champs. En revanche, en ville, le tableau en est tout autre : tout se paie, même le bois de feu. Les logements ne sont pas bien vastes, même pour ceux qui jouissent d'une villa. Aussi les citadins éprouvent-ils quelques réticences envers cette tradition d'accueil très large. La famille au sens africain est étendue et impose donc à l'individu certaines contraintes. Elle est caractérisée par une forte

---

<sup>4</sup> Binet Jacques, 1979, *Nature et limites de la famille en Afrique noire*, p. 5, Directeur de recherches ORSTOM, Fonds Documentaire.

<sup>5</sup> *Ibid.*

cohésion sociale. En effet, elle permet d'assurer à tous, y compris les malades, les impotents, les vieillards l'assistance indispensable. En outre, et c'est peut-être plus important, elle garantit à l'individu la sécurité présente et future dont il a besoin. Mais ces avantages sont payés par des tutelles et contraintes qui ne favorisent pas l'individu épris de progrès et d'initiative. La famille se différencie nettement du ménage. Dans le monde occidental, elle est essentiellement constituée du père, de la mère et de leurs enfants non encore mariés. Des études récentes insistent sur la persistance des liens au-delà de la majorité. Mais les collatéraux se trouvent écartés après deux ou trois générations. La situation est bien différente dans les pays d'Afrique noire comme le Sénégal : la famille se confond avec le lignage, tous les descendants d'une souche restent liés et essaient d'assurer la permanence du clan. Pour la résolution des conflits familiaux ou la succession, les Africains n'apprécient guère les solutions juridiques rigoureusement contraignantes. Ils s'efforcent le plus souvent de régler les choses en équité, cherchant la médiation des personnes âgées, des patriarches etc.... Rien d'aussi rigide que le droit d'aînesse. Cependant, la dévolution successorale est souvent réglée pour maîtriser le temps, pour éviter qu'à chaque génération, à chaque décès du chef, la famille ne se divise en de multiples lignées issues des frères.

L'héritage des biens n'est pas, en général, le cœur du problème : les biens d'un cultivateur noir sont modestes et périssables. La terre, elle-même, n'est pas rare dans des pays encore peu peuplés. En mettant l'accent sur la permanence du lignage et en s'efforçant de maintenir groupés des effectifs nombreux, qui peuvent atteindre ou dépasser la centaine, le droit coutumier est amené à limiter l'appartenance à une seule branche, la patrilinéaire ou la matrilinéaire. Ce système familial coexiste avec la polygamie mieux peut-être qu'avec la monogamie. Cette dernière donne, en effet, au ménage, une tendance au repli de la cellule élémentaire sur elle-même. Père, mère, enfants constituent aisément un groupe qui se suffit à soi-même. Dans la polygamie, le père reste un peu en dehors des divers foyers constitués par chaque femme avec ses propres enfants, auxquels viennent s'adjoindre parfois quelques éléments extérieurs, parent, travailleur ou hôte qui lui est confié.

Le mariage, surtout polygamique, a pour but essentiel de donner à la famille une nombreuse descendance. Les intérêts des ménages se trouvent donc subordonnés à ceux de la famille étendue. En effet, dans les civilisations marquées par le culte des ancêtres, avoir une nombreuse progéniture est indispensable pour assurer la survie. D'ailleurs, les hommes

ressentent leur fragilité dans ce continent immense et peu peuplé où une mortalité élevée suspendait au-dessus des groupes un risque constant d'extinction. Contrairement à ce que l'on croit souvent, le ménage mono ou polygamique n'est pas la seule unité économique. Chaque individu dispose de sa propre récolte, vend et commerce à son gré. Actuellement, les chefs de ménage se trouvent favorisés, car ils disposent des produits de leurs cultures et particulièrement de celles qui ne sont pas prévues par la coutume : c'est le cas de la plupart des cultures d'exportation.

Dans les milieux islamisés, des familles construisent bien leur enclos à prière en entourant de grosses pierres un espace sablé. Mais dans l'islam comme dans le christianisme, la grande famille africaine ne trouve pas le terrain philosophique et liturgique qui lui conviendrait : en effet, l'islam met l'accent sur la communauté des musulmans, le christianisme sur la fraternité de tous les hommes, alors que la famille resterait volontiers repliée sur elle-même. Face au monde moderne, la grande famille africaine est un obstacle à la naissance de classes sociales. En effet, le réseau de parenté est si vaste que tout homme riche est frère ou cousin de pauvres. Il ne pourrait pas, le voudût-il, s'affranchir de ces liens et choisir de ne fréquenter que sa propre classe sociale.

Cependant, les premiers craquements se sont fait sentir et un certain cinéaste du nom de Sembène Ousmane, dans « Xala » ou « Le Mandat <sup>6</sup> », dénonçait déjà l'égoïsme des classes possédantes. La famille africaine nous apparaît donc comme une structure sociale originale, bien loin de la famille-ménage de l'occident moderne, loin même de la famille étendue du passé européen, dont le substratum économique et foncier était puissant. Les individus et les ménages, aspirant à une plus grande autonomie, la sapent à sa base, pendant que les institutions étatiques, particulièrement l'administration régionale ou la justice, revendiquent un pouvoir supérieur au sien.

La famille africaine exerce des fonctions et des responsabilités multiples. Encore aujourd'hui, elle est le facteur de socialisation le plus important. Elle façonne l'enfant dès son plus jeune âge et l'avenir de ce dernier est en grande partie tributaire des conditions socioéconomiques de la famille. Cependant, la solidarité qui nourrissait et entretenait la

---

<sup>6</sup> Le « Mandat » est un film franco-sénégalais réalisé par Ousmane Sembène et sorti en 1968, dont le scénario adapte le roman éponyme du metteur en scène et qui a reçu le Prix de la critique internationale à la Mostra de Venise.

cohésion entre les membres est sérieusement menacée par la modernisation et l'urbanisation, par l'éclatement familial dû à l'émigration et aux conséquences d'une économie vacillante. Les différentes contributions sur la famille illustrent à quel point les changements dramatiques dans l'économie ont ébranlé les familles dans leurs aptitudes à répondre aux besoins de leurs membres. Ce qui implique de nouveaux modes de transmissions des valeurs et coutumes. D'où, la pertinence de voir les modes de socialisation des enfants au sein de la famille, mais aussi à l'école.

### **Méthodologie**

Les recherches qui ont permis d'écrire cet article ont été réalisées sur la base d'une analyse comparative des mutations de la famille en Afrique en général et au Sénégal en particulier, s'appuyant sur l'observations des domaines non anthropologiques comme l'habitat, la production économique, et des domaines strictement anthropologiques comme les statuts et rôles des membres de la famille, la filiation, la parenté etc.... Une attention particulière a été portée sur la place de l'enfant dans la famille, analysant les mutations économiques, urbaines et sociales qui l'affectent.

Par rapport toujours à la méthodologie, nous avons choisi la méthode qualitative, plus précisément l'observation directe et l'observation indirecte avec comme outil de collecte, en ce qui concerne la dernière, le guide d'entretien semi-directif. En fait, la méthodologie qualitative s'intéresse aux acteurs, à leurs discours, à leurs actions, etc. C'est une méthode dont les outils nous permettent de recueillir des données visant à comprendre la place de l'enfant dans la famille traditionnelle et moderne. Nous avons cherché à comprendre, à travers les discours et les actions des acteurs et des populations, les représentations sociales que ces derniers se font des enfants au sein de la famille traditionnelle et moderne à Dakar, notamment dans le quartier de Yoff. Ainsi, nous avons interrogé 13 femmes âgées de 50 ans et plus et 7 hommes âgés également de 50 ans et plus.

## **II. Résultats**

### **A) La perception de l'enfant dans la famille traditionnelle**

La famille africaine est généralement une famille étendue, elle est de ce fait constituée par un important nombre d'individus. Yaya Wane utilise l'expression « large family » pour la qualifier. La délimitation des contours de la famille traditionnelle est assez complexe, dans la mesure où elle comprend d'une part l'ensemble des descendants d'un même ancêtre. D'autre part, elle est constituée par un réseau de parenté extensible au voisinage, voire à la communauté toute entière.<sup>7</sup> Le mot « famille » renvoie d'abord au lien de sang, mais la famille au sens large peut comprendre les personnes qui n'ont aucun lien de consanguinité ; les enfants adoptés, les domestiques, les amis, les voisins de longue date. Ainsi ni la cohabitation, ni la consanguinité ne sont des conditions nécessaires et/ou suffisantes pour qu'il y ait famille. En revanche, il faut, comme le dit le sociologue Emile Durkheim,<sup>8</sup> qu'il y ait des droits et devoirs sanctionnés par la société. La hiérarchisation de la famille traditionnelle suppose naturellement le respect et l'obéissance aux anciens, quel que soit le degré de parenté, il est du droit de chaque membre de la famille élargie de corriger le comportement de l'enfant ; ceci n'importe où et même en dehors de la maison familiale (contrairement à la famille contemporaine ou restreinte).

Un devoir de solidarité et d'entraide existait également au niveau de la famille traditionnelle dans la mesure où il était très difficile de connaître ou de faire l'inventaire des biens d'un membre de la famille. Tous les revenus sont partagés, chacun peut aussi disposer des biens de l'autre à sa guise. Ainsi dans la société traditionnelle, l'individu ou l'enfant se fond dans le groupe, c'est-à-dire que sa personnalité prise à part ne représente pas grande chose ; c'est au contraire la personnalité du groupe toute entier qui est toujours considérée en premier lieu. En d'autres termes, l'intérêt du groupe prévaut sur celui de l'individu. À ce niveau, il est aisé de comprendre que l'organisation du groupe familial joue un rôle fondamental dans la cohésion du groupe. Cette famille africaine traditionnelle constituait un cadre parfaitement adapté au développement de ses membres, de l'enfant surtout. En effet, l'enfant africain était, dès sa naissance, inséré dans un réseau relationnel qui débordait largement le cadre de la famille telle que nous la connaissons dans les sociétés capitalistes. Collomb (1965) soulignait la puissance du sentiment d'appartenance au groupe chez l'enfant africain. D'abord, en contact physique avec la mère de façon plus intime, le jeune africain sera très tôt pris en charge par la fratrie et la communauté. Un proverbe africain dit : « *L'enfant n'est l'enfant de personne, il est*

---

<sup>7</sup> WANE Yaya « Les toucouleurs du Fouta Toroo (Sénégal) : stratification sociale et structure familiale », Dakar, CNRS (IFAN), N°1, 1960.

<sup>8</sup> Durkheim Emile, 1987, Les règles de la méthode sociologique, Paris, PUF

*celui de tous* ». Dans ce contexte, il n'aura jamais connu ni carence affective, ni solitude, ni rejet ou abandon, ni aliénation ni crise d'identité. Nous pouvons donc comprendre la famille comme étant un groupe de personnes qui sont unies par des liens de parenté ou d'autres liens de proximité et qui sont dotés d'une personnalité collective avec une obligation de solidarité morale et matérielle destinée à favoriser leur développement social, physique et effectif. D'ailleurs, c'est dans ce contexte qu'A.M. mère de famille âgée de 64 ans nous dit « *Avant l'enfant était considéré comme l'enfant de la communauté, car s'il réussit c'est la communauté qui a réussi, donc tout le monde participait à l'éducation, à la socialisation de l'enfant dans la société traditionnelle* ». C'est dans ce sillage que B.N, ménagère âgée de 58 ans nous dit « *Aujourd'hui les choses ont beaucoup changés. Avant le voisin ou une personne de la communauté pouvait parler et apporter sa contribution dans l'éducation et la socialisation de l'enfant ; car l'enfant est considéré comme l'enfant de la communauté* ». P.F, homme âgé de 62 ans aborde dans le même sens « *Moi, je suis né ici et c'est ici que j'ai fait tout mon enfance. J'avoue qu'on a appris par le biais de l'éducation que les parents nous ont inculqués qu'on doit toujours respecter les aînés. C'est comme ça qu'on nous a façonnés. Donc vous voyez, et l'attention est toujours portée sur l'enfant sur comment il doit parler, comment il doit s'habiller, comment il doit se comporter devant les aînés etc.* ».

Dès lors, on peut retenir avec le professeur Abdoulaye Bara DIOP qu'au Sénégal, par exemple, la conception de la famille traditionnelle chez les ethnies reste la même. En effet, la famille traditionnelle sénégalaise connaît une organisation étendue, globale pouvant atteindre ou dépasser plusieurs dizaines de personnes ayant des fonctions diversifiées avec un simple segment du lignage qui est constitué du chef de famille ou « *Borom Keur* », de ses épouses, de ses enfants, de ses belles filles et de ses petits-enfants.

Dans certains cas, le chef de famille est rejoint par ses propres frères, sœurs ou cousines en rupture de ménage qui viennent parfois avec leurs enfants. Il est aussi possible que d'autres parents malades ou trop vieux, incapables de subvenir à leurs propres besoins viennent se réfugier sous l'aile du chef de famille pour se faire prendre en charge. Nous pouvons dire que la famille traditionnelle est assimilée à une « *crèche* » où chacun participe à l'éducation des enfants, si bien qu'on n'arrivait pas à dire que tel est le fils de tel. D'ailleurs, c'est dans cette perspective que nous avons essayé d'échanger avec des personnes afin de mieux appréhender l'enfant dans le milieu familial élargie.

D'après M.F, ménagère âgée de 66 ans : « *Dans la famille traditionnelle sénégalaise, l'enfant est sacré ; il est considéré comme une preuve d'amour du couple ; d'ailleurs le fait*

*qu'un jeune couple ne procrée pas pose parfois certains problèmes au sein de la famille ; surtout si le couple habite dans la grande famille ». Du coup, dans certaines sociétés africaines en particulier la capacité de procréer donne à la femme son statut de femme à part entière. En effet, celle qui ne procrée pas aux yeux de la société, même mariée, sera toujours considérée comme jeune fille (donc dans ces types de société, l'enfant permet à la femme d'acquérir un certain statut de passé de « fille » à « femme » ou de « femme » à « mère »). D'après cette dernière, avoir beaucoup d'enfants aide aussi économiquement et permettait aux parents de pouvoir se reposer ; c'est aux enfants de prendre la relève et de prendre soin de leurs parents, ici les enfants sont considérés comme une sorte d'intérêt.*

Voici une parfaite illustration d'une famille élargie ou traditionnelle



Source : <https://www.paperblog.fr/6418667/la-cuisine-d-une-famille-africaine/>

En conclusion, nous pouvons dire que dans les pays en voie de développement, la baisse du taux de mortalité infantile a entraîné un accroissement naturel de la population que l'on commence à maîtriser à peine. Les familles étant souvent incapables de subvenir aux besoins de leurs enfants, la forte densité de la population, particulièrement urbaine, constitue un véritable défi pour les ressources des pays en développement. C'est dans ce sens qu'on note en Afrique, plus particulièrement au Sénégal, une certaine transformation de la grande famille qui

a toujours existé. En effet, cette dernière a tendance à laisser la place à un nouveau modèle, c'est-à-dire la famille moderne ou nucléaire. Mais, nous comprendrons avec le professeur Abdoulaye Bara DIOP que ce type de famille moderne ou nucléaire qui a ses origines dans le monde occidental n'est pas le même que ce que nous retrouvons dans les sociétés traditionnelles africaines, notamment au Sénégal où les familles étaient toujours étendues. Le mode de production à l'époque, l'organisation socioculturelle, la parenté horizontale sont des phénomènes qui témoignaient de la taille de ces familles.

Il s'y ajoute que le Sénégal depuis 1970 a subi une série de crise. Sur le plan économique, la crise a atteint un seuil de persistance entre autres la dévaluation du CFA, le chômage, l'exode rural. Ces changements qui ont bouleversé l'environnement social, politique et économique de la société sénégalaise ont du même coup modifié l'organisation traditionnelle de la famille, provoquant ainsi l'éclatement du groupe familial. Il faut noter que la famille est le lien de jonction entre la société globale et la cellule conjugale, ce qui fait qu'elle soit sensible à toute secousse que subit la société.

### **B) La perception de l'enfant dans la famille moderne**

D'abord, il faut comprendre que la famille moderne n'est rien d'autre qu'un type de famille comme la famille traditionnelle dite élargie ou la famille souche. C'est dans ce sens que nous nous intéressons à la sociologie de la famille contemporaine de François de Singly<sup>9</sup>. Dans cet ouvrage, l'auteur présente une réflexion théorique qui nous permet de comprendre les changements qui sont intervenus au fil du temps au sein de la famille moderne. C'est ainsi qu'au niveau de la première partie intitulée *l'indépendance de la famille par rapport à l'état*, l'auteur démontre que la diminution de l'intervention de la famille dans la socialisation de l'enfant alors que celle-ci était jusque-là exclusivement réservée à la famille est une mutation majeure. C'est dans cette même lancée que Talcott Parson<sup>10</sup>, sociologue Américain des années 50, pense que la famille a perdu une bonne partie de ses fonctions antérieures (c'est-à-dire s'occuper de transmettre à l'enfant l'éducation de base). Selon Parson, tout ce qui reste à la famille, c'est d'assurer l'édification de la personnalité de ses enfants ainsi que la stabilité de celle des adultes. La cohérence de la réflexion des deux auteurs (Durkheim et Parson) est nette, car ils acceptent

---

<sup>9</sup> François de Singly, 2014, *Sociologie de la famille contemporaine*, 5<sup>e</sup> édition, Armand Colin, 128 pages

<sup>10</sup> Talcott Parsons, 2013, *The Social System*, Routledge, 2<sup>e</sup> ed.. 636 pages

le fait que la famille moderne soit plus centrée sur les relations plutôt que sur autre chose. Cette idée est pourtant rejetée en bloc par Philippe Ariès dans son ouvrage *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*.

Ariès défend l'idée selon laquelle c'est la prolifération de l'école ajoutée aux nouveaux rapports à la famille qui sont à l'origine de ce nouveau rapport entretenu avec l'enfant dans la famille moderne, plutôt qu'une quelconque focalisation sur les relations. Pour lui, c'est la plus grande attention portée à l'enfant grâce à l'institution scolaire qui a surtout permis de passer de la « famille ancienne » à la « famille moderne ». Cependant, contrairement à nos sociétés africaines qui ont comme modèle l'occident sans l'avoir sollicité, l'intervention de l'Etat est visible dans la mesure où l'enfant a aujourd'hui des droits et des devoirs envers sa famille. L'autre aspect également c'est l'école qui joue un rôle important dans la socialisation de l'enfant. La famille africaine contemporaine est alors une famille en proie à la déconstruction. Cette déconstruction touche les liens familiaux, y compris les liens à l'enfant. C'est que cette famille tend de plus en plus à se nucléariser et, en se transformant de la sorte, les liens qui s'y déroulent (opèrent) sont affectés. Ainsi en est-il du lien à l'enfant qui s'est transformé en se privatisant : l'enfant n'est plus ce bien communautaire et ce don généreux des divinités naturellement intégré dans les familles sans que le lien avec son géniteur soit exigé ou nécessairement établi.

Image montrant une famille moderne à travers la réduction des membres de la famille.



Source : <https://www.paperblog.fr/6418667/la-cuisine-d-une-famille-africaine/>

De même De Singly<sup>11</sup> aborde également l'émergence de nouvelles normes au sein des familles modernes qui se manifestent à travers les comportements. Selon l'auteur, il existe un rapport étroit entre la famille contemporaine et la psychologie. Il montre à travers les travaux de spécialiste à quel point le « psychologique » est déterminant du comportement familial. C'est ainsi qu'il cite Vitia Hessel dans son ouvrage : *Les temps modernes « défense d'inquiéter l'enfant, lui disaient les psychologues. Ne le laisser pas s'endormir, répliquaient les professeurs. Il est anxieux, donc il travaille mal, remarquaient les pédiatres. Il n'est pas motivé, découvraient les sociologues ».*

C'est pour dire que l'enfant est placé au centre, il est possible qu'avec un ou deux enfants de pouvoir faire recourir à des spécialistes lorsqu'on observe une anomalie plutôt que d'amener l'enfant vers un guérisseur traditionnel. En effet, les rapports avec l'enfant sont très sensibles car celui-ci est le centre de toutes les attentions (ceci est partagée dans toutes les formes de famille et dans la plus part des sociétés, l'enfant reste le centre de toutes les attentions), les parents sont contraints d'assurer le bien-être de l'enfant sur tous les plans pour lui garantir son épanouissement.

Dans la famille moderne sénégalaise, on observe que les enfants passent plus de temps dans les écoles ou crèches plutôt que dans le milieu familial, les parents sont plus occupés par le travail afin de bien entretenir leurs enfants. Par contre, ils n'ont pas le temps d'être avec leurs enfants afin de mieux les connaître. On a tendance à voir maintenant que les enfants sont plus attachés à leurs nounous ou nourrissons qu'à leurs parents et ont des relations peu développées avec les autres membres de la famille. D'ailleurs, d'après O. N, ménagère âgée de 54 ans, « *Dans la famille moderne, l'autorité parentale n'est plus de mise surtout celui du père qui perd de plus en plus son statut de chef de famille ; car il n'est souvent pas à la maison...* » « *Les enfants sont exposés à eux même et font ce qu'ils veulent, car les parents sont souvent absents, faute de quelqu'un pour les contrôler d'où la promotion du laisser-aller et du laisser-faire ; exemple le sexe devient une banalité, la criminalité un jeu d'enfant* ». Selon elle, les parents passent la majeure partie de leur temps à chercher de l'argent que de s'occuper de leurs enfants par rapport à la famille traditionnelle où l'éducation de base passait avant la satisfaction matérielle. Il faut aussi noter que les relations entre parents et enfants ont évolué sur la base de l'égalité et de la démocratisation. Autrefois, les parents avaient pleine autorité sur les enfants. Les parents surveillaient étroitement les fréquentations de leurs enfants, leur courrier ; ils

---

<sup>11</sup> Op.cit., p.10

décidaient de leur avenir. Aujourd'hui, les relations parent et enfant ont beaucoup changé, l'enfant a droit à la parole. L'enfant d'aujourd'hui peut s'exprimer librement, il en a le droit. Il peut prendre part aux décisions le concernant.

## CONCLUSION

Le milieu familial constitue la première instance dans laquelle évolue l'individu. Mais aujourd'hui au Sénégal, la cellule familiale qui était prédisposée à recevoir tout le monde devient inapte à accueillir la parentèle. C'est-à-dire que les transformations ont entraîné un éclatement de la famille traditionnelle en familles monoparentales, nucléaires, recomposées, isolées. Cette réduction de la taille de la famille a un effet certain sur la réduction des espaces de sociabilité des enfants ainsi que sur le nombre et le volume des interactions humaines auxquelles ils sont exposés. Ensuite, ce rapetissement de la densité sociale au sein des familles actuelles n'est pas sans conséquence sur le rétrécissement du champs de perception par les enfants et les membres de la famille nucléaire de ce que c'est que la famille, de qui y est enrôlé ou pas, et de la nature des relations qu'il est nécessaire d'entretenir entre eux, c'est-à-dire les statuts et rôles assignés.

Au final, il convient de retenir que la famille change de face lorsque des mutations affectent le mode d'habitat (urbain ou rural ou intermédiaire), lorsqu'elle devient sous la pression des crises économiques, plus une unité de projection et de recherche de la réussite matérielle des descendants au sens restreint qu'une unité de socialisation de tous, consanguins ou non. Car les coûts de l'enfant deviennent de plus en plus importants avec l'universalisation progressive de l'école qui est la norme, et l'universalisation de l'accès aux soins, école et santé fonctionnant comme un « marché » au sens économique.

## BIBLIOGRAPHIE

ADEPOJU Aderanti, 1999, La famille africaine : Politiques démographiques et développement, éditions Karthala, 328 p.

BELLAMY C., 2005, La situation des enfants dans le monde : l'enfance en péril, New York, Unicef

- BOECK F. (de), et HONWANA A., Décembre 2000, « Faire et défaire la société : Enfants, jeunes et politiques en Afrique » *Politique africaine*, n°80, pp.5-11.
- CHAMBAU L., et SCHAETZEL F., 2009, « Participation citoyenne et système de santé : démocratisation et instrumentalisation », *Santé, Société et Solidarité*, n°2, pp.35-43.
- CHAUVENET Antoinette, 1992, *La protection de l'enfance : une pratique ambiguë*, éditions Le Harmattan, 5-7 rue de l'école Polytechnique, 75005 Paris, 205 pages.
- DENIS Mellier, Rose-Angélique Belot, Drina Candilis-Huisman, Patrice Cuynet., 2015, *Le bébé et sa famille : Place, identité et transformation*, édition Dunod, 232 p.
- DOUCET- Dahlgren Anne Marie, « Quelles modalités de coopération entre les professionnels et les familles dans le cadre du placement d'un enfant en établissement ? », *Vie sociale*, vol.3 n° 2, 2008, pp. 31-35.
- DUMAS A., 1983, « Participation et projets de développement », *Tiers-Monde*, tome 24, n°95, pp. 513-536.
- DUMAS-CHAMPION F., 2002, « La place de l'enfant dans la vie rituelle des Masa (Tchad) », *Journal des africanistes*, t.72, fasc. 1, pp. 73-103.
- FRANCOIS DE SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, 5<sup>e</sup> édition, Armand Colin
- GAUVIN F-P., et al. 2009, « L'expérience citoyenne dans la gouvernance du système de santé et de services sociaux au Québec », *Santé, société et solidarité*, n° 2 pp. 45-50.
- GESSAIN M et ALPHONSE S., 1981, « Souvenirs d'enfance Coniagui », *Journal des africanistes*, t. 51, fasc. 1-2, pp. 277-290.
- GREOFF M., 2003, *De la protection de l'enfance maltraitée*, Paris, Dunod.
- J-J. ROUSSEAUX, 1762, *Emile ou de l'éducation* (en ligne), t. I, II, III, p. 9. Disponible sur : <http://classiques.uqac.ca/>
- NEYRAND G., 2006. « Renouveau des perspectives psychologiques sur le petit » in *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, pp. 83-91.
- POTIN E., 2013, « Protection de l'enfance : parcours scolaires des enfants placés », *Politique sociale et familiale*, n° 112, Université de Bretagne occidentale, pp. 1-12. Projet de gestion communautaire
- PROUT A., 2013, « Retour sur la nouvelle sociologie de l'enfance », in *L'enfant et ses cultures : approches internationales*, Paris, Ministère de la communication, pp. 33-58.
- RIBES B., 2003, *L'accompagnement des parents*, Paris, Dunod, 178 p.
- ROUCOUS N., 2006 « Loisirs de l'enfant et représentation sociale de l'enfant acteur » in *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes.